

Le Télégramme de la Supplique de Pontmain



Lettre trimestrielle d'Information n° 12 – 08 Juillet 2018

Faisons Politique à Pontmain comme d'autres font Médecine à Lourdes.

Ad Jesum

© Édité par nos soins

Per Mariam

Chers amis et pauvres Pèlerins du Roi,

BLEU, BLANC, ROUGE : LES 2 ÉTENDARDS ?

Voyons cela...

Et cela risque d'être iconoclaste et de remettre en question quelques idées reçues !

Pour lever certains doutes, voici, trouvé dans « *La Voix de Marie* » (1905), un texte signé F.V.M rapportant l'historique de l'engouement des trois couleurs bleu, blanc, rouge dans notre France, et par notre France. Vous serez certainement surpris de voir que ces trois couleurs, d'origine très ancienne (12^{ème} siècle) et prisées par nos rois et par le peuple de France, n'ont absolument aucune signification révolutionnaire [ni maçonnique] -bien au contraire- mais qu'elles ont été subtilisées par l'Adversaire au patrimoine catholique et royal puis, dans leur symbole, dénaturées frauduleusement, ou par ignorance et rabâchage jusqu'à l'envi. Ne sommes-nous pas là-encore devant un cas flagrant de mémoricide organisé dénoncé par Reynald Secher ?

Ce texte concerne saint Jean de Matha, religieux français (1160-1213). Il est, avec saint Félix de Valois (1127-1212), le fondateur de l'Ordre de la Sainte Trinité, appelé aussi *Ordre de la Très Sainte Trinité pour la Rédemption des Captifs* (rachat des chrétiens enlevés ou tombés prisonniers aux mains des Maures) ou *Trinitaires*.

« Près des cabanes des deux saints (Félix de Valois et Jean de Matha), au bas de la colline, s'échappait une source aux eaux fraîches et limpides. Et, de la forêt voisine, un cerf d'une **éclatante blancheur** venait souvent étancher sa soif à cette fontaine.

Un jour où nos deux saints étaient, tout auprès, en conférence spirituelle, parlant de Dieu et des moyens d'aller à lui, ils virent soudain le cerf venir vers eux, portant dans son bois une croix **bleue et rouge**.

Cela rappela à Jean de Matha la vision qu'il avait eue :

Saint Jean de Matha, célébrant sa première messe dans la chapelle de l'évêché de Paris, en présence de l'évêque Maurice de Sully, des évêques de Saint-Victor et de Sainte Geneviève et d'une illustre assemblée, vit, au moment de la consécration, un ange vêtu de blanc, portant sur sa poitrine une croix bleue et rouge ; l'ange croisait les bras de manière à étendre les mains sur deux captifs agenouillés à ses pieds, un maure et un chrétien.

En compagnie de saint Félix de Valois, il se rendit à Rome, sur le conseil des prélats, pour consulter le Souverain Pontife au sujet de cette vision. Innocent III reçut les pieux voyageurs avec distinction, prescrivit des prières publiques et, à la consécration de la messe célébrée à Saint-Jean-de-Latran devant le Sacré Collège vit, le même **ange blanc avec la croix bleue et rouge**, qui avait apparu à Saint Jean de Matha, auprès de la cathédrale de Paris. C'était le 28

janvier 1198. Le Pape ne balançait plus. Quatre jours après, le 2 février, fête de la Purification de la Sainte Vierge, il imposa aux premiers trinitaires un habit semblable à celui de la vision.

Innocent III leur dit qu'ils avaient le privilège glorieux de porter en quelque sorte la mission de Jésus-Christ en accomplissant auprès des esclaves, qui gémissaient sous le joug musulman, ce que le Christ était venu accomplir auprès de l'humanité déchue. Il développa éloquemment cette pensée ; et, comme pour la laisser continuellement exposée aux yeux de ces deux saints et de leurs disciples, il la rattacha à la triple couleur de l'habit qu'il venait de leur donner.

Le blanc leur rappelait la pureté de cœur et d'intention qu'ils devaient apporter à leur emploi sublime.

Le bleu les avertissait de ne jamais perdre cet esprit de mortification et de pénitence que la nature de leurs fonctions leur rendait si nécessaire.

Dans **le rouge**, enfin, était figurée cette charité ardente qui devait animer leur dévouement et les soutenir dans les souffrances inséparables de leurs œuvres.

Elevant ensuite leur esprit jusqu'au sein de la Divinité, le Pontife leur montra la source et le modèle de ces vertus dans le Dieu trois fois Saint :

Comme Dieu le Père, principe de tout, de la vérité, de la pureté, de la vertu, les Religieux de la Sainte Trinité devaient être purs dans leurs pensées, dans leur volonté, dans leurs actions ; et, avec l'idée de ces obligations, ils pouvaient encore attacher celle du principe de toute pureté à la couleur **blanche** qui, en conservant sa nature, semble être le principe des autres couleurs ; la seconde Personne de la Sainte Trinité, devenue pour nous l'Homme de douleurs, devait leur apprendre et les encourager à supporter avec résignation les souffrances auxquelles les vouait leur vocation ; et le **bleu** leur rappelait ce divin Sauveur avec le souvenir de sa croix ; le Saint Esprit, pur amour du Père pour le Fils et le Fils pour le Père, était le modèle de leur charité envers le prochain ; et ce divin modèle devait encore leur être présent dans la couleur **rouge**, emblème de l'amour.

Ainsi fut créé l'Ordre de la Sainte Trinité. »



Le texte continue, et c'est là où ça devient étonnant :

« L'Ordre de la Sainte Trinité fut bien accueilli en France par Philippe-Auguste et ses successeurs, par dévotion envers la Très Sainte Trinité. Charles V réduisit le nombre des fleurs de lis à l'écu de France, et adopta, comme couleurs personnelles, les trois couleurs, bleue, blanche, rouge, symboliques de la Très Sainte Trinité. De nombreuses maisons féodales, dont celle de Bourbon, prirent les mêmes couleurs.

La plupart des successeurs de Charles V agirent de même. La maison de Bourbon apporta ces couleurs sur le trône avec Henri IV.

Lorsque la troupe fut vêtue la première fois aux frais du roi, les couleurs de la Sainte Trinité furent celles des uniformes de l'armée d'où les uniformes tricolores des Suisses, des Gardes françaises, etc. Grâce à l'influence des Trinitaires ou Mathurins, les couleurs bleue, blanche, rouge de leur habit étaient l'objet, dans l'ancienne France, de la plus grande vénération.

C'est ainsi qu'un drapeau tricolore, du régiment de Salis-Samade, trouvé par le peuple sur les remparts de la Bastille, le 14 juillet 1789, fut porté en triomphe à l'église de la Sainte Trinité où il demeura exposé sur le maître-autel durant six semaines.

Trois jours après, le vendredi 17 juillet 1789, le roi Louis XVI venu de Versailles à l'Hôtel de Ville de Paris plaçait la cocarde bleue et rouge de la milice parisienne sur la cocarde blanche qu'il portait à son chapeau formant ainsi la cocarde tricolore. On peut certainement attribuer à cette dévotion du peuple français pour les trois couleurs trinitaires - dévotion bien mise en relief par l'épisode du drapeau de Salis-Samade - le succès inouï qu'obtint cette cocarde tricolore. Les trois couleurs furent arborées partout sous forme de brassards, de ceintures, écharpes, plumets, etc... ; les églises mêmes durent pavaiser aux trois couleurs. Ce fut une mode tyrannique, un engouement

général qui imposa ces couleurs, car le premier acte législatif fut une proclamation de Louis XVI, de l'année suivante 1790.

De la cocarde, les trois couleurs passèrent peu à peu sur le drapeau de la France, dont la forme définitive ne fut arrêtée que par le décret du 5 mars 1848. »

Mais ce n'est pas tout ... !

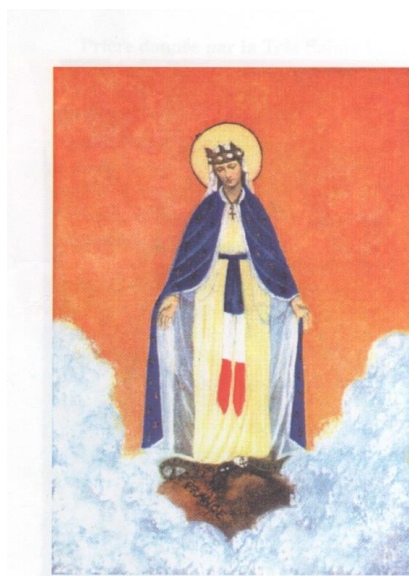
Notre XXème siècle n'est pas avare non plus du rappel par le Ciel de nos trois couleurs à leur « origine vraie ».

Je ne m'étendrai pas d'avantage sur ces deux interventions célestes, et cela pourra faire l'objet d'un autre article du Télégramme de la Supplique de Pontmain.

La première concerne les apparitions de la Sainte Vierge et du Christ à Versailles en 1914, où Notre-Dame apparaît à Marcelle Lanchon le 8 septembre en manteau bleu fleurdelisé avec l'intérieur tout blanc, portant une ceinture bleue, blanche et rouge. Le Christ lui apparaît le 31 décembre 1914 et le 20 juin 1915, portant Lui-aussi une ceinture à nos trois couleurs... Les couleurs de la Très Sainte Trinité...

Mais nous en reparlerons !

La seconde est bien sûr la demande du Ciel à Raymond Poincaré, via Claire Ferchaud, concernant l'apposition du Sacré-Cœur sur le drapeau tricolore... Les trois couleurs de la Très Sainte Trinité volées par la Révolution.



Chouandecoeur

Première apparition, le 8 septembre 1914,
Marie, Reine de France



**1er Apparition de Jésus montrant
Son Sacré-Coeur le 31-12-1914
Roi de France (dans la Chapelle)**



**La seconde Apparition de Jésus en
Roi de France le 20 juin 1915
(dans la Chapelle)**

Et Pontmain dans tout cela, quel rapport avec nos trois couleurs ?

Vous ne voyez pas ?

C'est pourtant simple !

. **Le bleu** : c'est celui, foncé, de la robe de Notre-Dame,

. **Le blanc** : c'est celui, immaculé, du bandeau du message, de la barre supérieure du crucifix et des deux petites croix sur les épaules de Marie,

. **Le rouge** : c'est celui de la petite croix sur le cœur de la Sainte Vierge et celui, vif et sombre, du grand crucifix.

Et pour confirmer Ses couleurs, la Très Sainte Trinité signe Sa présence par les trois grosses étoiles enveloppant Notre-Dame, seules étoiles de l'Apparition visibles par tous !

Alors que penser de nos trois couleurs ? Quel comportement avoir envers elle et l'étendard qui les porte ? Doit-on les respecter et les aimer ?

Oui, en comprenant ceci ;

Si pour notre temps elles sont les trois couleurs usurpées pour l'étendard fondateur de la ci-devant République, n'oubliez jamais qu'en réalité la Très Sainte Trinité force ses ennemis avérés à lever bien haut Ses couleurs.

C'est à nous-mêmes maintenant qu'il appartient de rétablir la vérité de leur signification aux yeux des hommes et des Français en particulier, en clamant bien fort ce que je viens d'expliquer...

Oui, le diable porte pierre... Oui, vraiment le diable singe Dieu !

Chouandecoeur

Quelques informations...

Pour ce Mardi 17 juillet qui vient :

. Rendez-vous devant l'église paroissiale de Pontmain à 13h45 pour la prière à Maria Santissima Bambina devant son autel à gauche du chœur dans l'église.

. Prière devant la statue de sainte Jeanne d'Arc vers 14h15 pour notre prière à la « sainte martyre de la Royauté du Christ en France ».

. Supplique dans la Chapelle saint Jean XXIII à 14h30, au 1^{er} étage de la maison des Oblats, grand bâtiment situé derrière le chœur de la basilique.

Merci de retenir vos repas de midi (A la belle Dame si vous le souhaitez – 02 43 04 38 62)

Pour le Vendredi 17 août :

Un covotage se met en place pour les personnes de Paris et sa proche région. Merci de nous dire rapidement si vous êtes intéressés.

De plus amples informations parviendront dès que possible à ceux qui nous manifesteront leur intérêt.